

Les organisations syndicales CFDT – SOLIDAIRES – FO et CGT du SCL

GT SCL – 7 mai 2019 Fermeture de la microbiologie à Massy

Monsieur le Chef du SCL,

Lors du dernier CHSCT, les représentants du personnel vous ont interrogé sur le devenir du domaine Microbiologie et de ses agents au laboratoire de Paris.

Vous avez alors simplement répondu que vous deviez vous rendre très prochainement au laboratoire de Paris pour informer les agents sur ce sujet.

Aucune information officielle n'a depuis été présentée aux représentants du personnel, que ce soit en CHSCT ou en CT, alors que les agents du domaine sont dans état de stress de plus en plus pesant dans l'attente de certitude sur leur avenir très proche.

C'est avec stupeur, et colère, que les agents du SCL ont découvert que l'annonce officielle du devenir de l'activité microbiologie à Massy a été faite par l'un de ses donneurs d'ordre, à savoir la DGCCRF.

Le bureau 4B a, en effet, diffusé un message du bureau 1C informant les services de la DGCCRF concernés que « *le transfert de l'activité du domaine « Microbiologie » du laboratoire de Paris vers les laboratoires de Bordeaux, Lyon et Montpellier a été validé et sa mise en œuvre se fera en deux temps à compter du mois de juin* », sans que les personnels du SCL et leurs représentants n'en ait été préalablement informés.

Une telle manière de faire, une première au SCL par sa brutalité, est tout simplement inacceptable. Elle intervient à seulement un mois de l'arrêt de l'envoi des prélèvements microbiologiques à Massy.

Elle est d'autant plus indéfendable qu'il est inenvisageable que la DGCCRF se soit engagée sans qu'un écrit du SCL lui ait donné le déroulé précis de cette restructuration.

Les personnels du SCL méritent mieux que cela !

C'est pourquoi, les organisations syndicales vous demandent :

- La communication des notes écrites sur la fermeture de la microbiologie à Paris.
- Votre calendrier pour la mise en œuvre de cette fermeture.
- Le passage urgent de cette restructuration en CHSCT, puis en CT.
- Des garanties que les agents concernés soient reclassés conformément à leurs choix.
- Des moyens pour que ces reclassements se fassent dans les meilleures conditions possibles pour les agents.
- De donner des garanties pérennes en personnels et en moyens supplémentaires aux 3 laboratoires restants.

Les agents du SCL se sentent considérés comme des pions que la direction peut supprimer selon son bon vouloir. Changer de méthode est une nécessité pour assurer le respect des agents du SCL et de leurs conditions de travail.